

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
26	2

Date de la convocation
4 février 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20/02/2020

et publication le 20/02/2020

L'an deux mille vingt, le 13 février à 20 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle commune de la cité administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Fabienne Perrot – Michel Jan – Martine Connan – Lionel Gainon – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Marie-Josée Fercoq – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boëdec – Georges Galardon – Jacques Troël – Daniel le Caër – Claude Bernard – Eric Bréhin

Monsieur Jean-Louis Mobuchon donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe
Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Georges Galardon

Attribution d'une subvention à l'association Entreprendre Au Féminin Bretagne (EAFB)

Le Président rappelle que, lors de sa séance du 11 avril 2019, le conseil communautaire avait décidé de reconduire la subvention à l'association Entreprendre Au Féminin Bretagne (EAFB). Cette association effectue des missions d'accompagnement des parcours professionnels et entrepreneuriaux des femmes, d'animation socio-économique des territoires et de mise en réseau des femmes entrepreneures, et de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin et à l'égalité femmes/hommes.

L'aide allouée dans ce cadre avait été fixée à 1 500 €, au regard du bilan des actions réalisées en 2018. Il avait été précisé que, dans l'hypothèse de futures demandes, la CCKB se positionnerait suite à la présentation des rapports d'activités de l'EAFB pour les années 2018 et 2019, ainsi que sur l'appréciation de la commission Economie – Aménagement et attractivité du territoire – Urbanisme – Aménagement numérique.

Une nouvelle sollicitation ayant été adressée, il a été procédé à une analyse du travail accompli en 2019, deuxième année d'intervention sur le territoire de la CCKB, qui démontre une activité en baisse par rapport à l'année 2018.

En effet, sur l'année 2018, 5 femmes avaient été accompagnées dans des projets d'entrepreneuriat ou de retour à un emploi salarié, 2 déjeuners réseaux organisés à Rostrenen, ainsi qu'un atelier à Mellionec.

Sur l'année 2019, 2 femmes du territoire ont été reçues en entretien, la première ayant finalisé une formation au mois de décembre 2019 et la seconde débutant une formation au cours de l'année 2020.

Par ailleurs, 2 femmes issues du territoire sont adhérentes à l'association (1 cheffe d'entreprise et 1 porteuse de projet). Aussi, 2 ateliers ont été organisés à Rostrenen sur les thèmes « *Légitimité, crédibilité, posture* » (8 participantes) et « *Construire vos offres* » (6 participantes).

Enfin, le territoire du Pays COB ayant été désigné territoire pilote du projet européen AWE « *Accelerating Women's Enterprise* » (« *Accélérer l'Entrepreneuriat des Femmes* »), l'association Entreprendre Au Féminin Bretagne, a mis en œuvre sur l'année 2019, à Carhaix, 6 modules de formation (« *Gestion des temps et des priorités* », « *Connaissance de son marché et de ses clients* », « *Argent : de mon histoire de vie à la gestion de mon entreprise* », « *Gagner en confiance pour booster son projet entrepreneurial* », « *Se valoriser et se démarquer pour vendre mieux* » et « *Le but social de mon projet ESS* »). Ces modules ont bénéficié à un total de 76 femmes issues du territoire du Pays COB.

Au titre de l'année 2020, l'association EAFB a sollicité auprès de la CCKB une subvention de 2 500 €.

Les perspectives pour 2020 consistent, par une confirmation de la présence de l'association sur le territoire de la CCKB grâce à l'emploi d'une seconde chargée de mission intervenant sur le département des Côtes d'Armor à compter du mois de novembre 2019 :

- En la mise en place d'une permanence mensuelle à Rostrenen (devant permettre une augmentation du nombre de femmes accompagnées) ;
- L'organisation de « *Cafés Off* » régulièrement sur le territoire de la CCKB ;
- L'organisation de 2 à 4 ateliers par mois à l'échelle du département des Côtes d'Armor, dont le territoire de la CCKB ;
- L'organisation de modules de formation dans le cadre du projet européen AWE sur le territoire de la CCKB.

Par ailleurs, l'association, au regard du bilan de l'année 2019, souhaite prioriser son action sur les territoires des EPCI présentant les bilans les moins favorables, dont la CCKB.

Eu égard, à la fois, à la qualité des actions conduites, mais aussi, au nombre réduit de femmes accompagnées sur le territoire de la CCKB au cours des années 2018 et 2019, la commission Economie – Aménagement et attractivité du territoire – Urbanisme – Aménagement numérique suggère au Conseil Communautaire de renouveler l'attribution d'une subvention de 1 500 €. Dans l'hypothèse d'une sollicitation de la CCKB au titre de l'année 2021, la subvention alors allouée pourra être revue au regard des bilans précédents, et en particulier sur présentation de résultats qualitatifs quant aux actions réalisées sur le territoire de la CCKB (créations d'entreprises, formations réalisées ou en cours, retour à un emploi salarié, etc.).

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Décide d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association Entreprendre Au Féminin Bretagne (EAFB) au titre de l'année 2020.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

